



Centre Franco-Autrichien
pour le rapprochement en Europe



Institut français des
relations internationales

Synthèse de la conférence internationale*

La présidence polonaise de l'Union Européenne : chances et défis

organisée à Varsovie, le 5 décembre 2011

Depuis le 1^{er} juillet 2011, il appartient à la Pologne d'assurer la Présidence tournante de l'Union Européenne (UE). Ce rendez-vous intervient sept ans après l'adhésion de cette toute jeune démocratie à l'UE, dans un contexte difficile, notamment marqué par la crise économique et financière qui pèse sur l'Europe aujourd'hui, et par un contexte géopolitique incertain. Les printemps arabes, la question iranienne, la situation en Ukraine et en Biélorussie sont autant de défis, qui s'imposent à l'Union. D'autres suivront inmanquablement. Face à ces nouvelles réalités, qui reflètent un monde de plus en plus complexe, l'Union ne peut rester passive. Mais il lui faudra déployer davantage d'ingéniosité afin de surmonter les divergences internes, qui ont miné son action au cours des derniers mois. Et surtout, il lui faudra développer une vision proprement européenne, afin de pouvoir prétendre à la place qui lui revient sur la scène mondiale.

Justement, un regard vers l'Est, vers cette nouvelle Europe, par l'entremise de la Présidence polonaise, recèle de précieux exemples d'innovation et un dynamisme hors du commun, dont l'Union pourrait tirer quelques enseignements. Quel bilan peut-on d'ores et déjà tirer de cette Présidence polonaise ? Quelles réponses la Pologne se propose-t-elle d'apporter à la crise financière ? Quelles perspectives l'Union peut-elle offrir aux pays d'Europe orientale, afin de stabiliser leur ancrage au socle européen ? Et enfin, quels développements peut-on imaginer en matière de politique européenne de sécurité et de défense (PESD) ?

C'est afin de discuter de ces questions que le Centre franco-autrichien (CFA) et l'Institut français des relations internationales (Ifri) ont choisi d'organiser une conférence internationale à Varsovie le 5 décembre 2011. Cette conférence fait suite à celle organisée le 4 avril 2011 à Budapest, sur la Présidence hongroise de l'Union.

* Ce document est diffusé sous la seule responsabilité du Centre franco-autrichien. Il n'engage ni la responsabilité des coorganisateur de la manifestation, ni celle des participants

L'organisation de cette conférence s'est déroulée en étroite coopération avec l'Institut polonais des affaires internationales (PISM), l'Ambassade de France, l'Institut culturel français, l'Ambassade d'Autriche et le Forum culturel autrichien, et avec l'aimable soutien de l'Hôtel Polonia Palace. La conférence a connu un franc succès auprès des intervenants, du public, venu en grand nombre, et des medias.

Un grand nombre d'invités très prestigieux ont contribué au succès de cette événement, dont Tadeusz **MAZOWIECKI**, ancien premier ministre de la République de Pologne, Janusz **ONYSZKIEWICZ**, ancien ministre de la défense de la République de Pologne, Marek **KOROWAJCZYK**, directeur du département des affaires européennes au Ministère de l'économie de la République de Pologne, Magdalena **VASARYOVA**, députée et membre du Conseil national de la République slovaque et Herbert **KRAUSS**, ambassadeur d'Autriche en Pologne. La conférence a notamment permis de favoriser des échanges d'expérience et de points de vue entre décideurs politiques et experts reconnus, parmi lesquels Georges **MINK**, directeur de recherches au CNRS, Dominique **DAVID**, directeur exécutif de l'Ifri, Judith **GEBETSROITHNER**, conseillère en politique européenne auprès du Chancelier fédéral d'Autriche, Georg **WOSCHNAGG**, conseiller du Comité de direction de la fédération autrichienne des industriels, Jerzy M. **NOWAK**, vice-président de l'association Euro-Atlantique, Beata **WOJNA**, directrice de recherche au PISM, Heinz **GÄRTNER**, senior fellow de l'Institut autrichien pour la politique internationale.

Les contributions des intervenants sont pour la plupart consultables sur le site internet du CFA : www.oefz.at.

Introduction

La Présidence polonaise de l'Union est l'occasion de jeter un regard informé sur la Pologne, cet état d'Europe Centrale souvent méconnu, qui dispose pourtant de nombreux atouts, tant géographiques qu'économiques (P. Jankowitsch; D. David; E. Mossé). Elle est aussi l'occasion de s'intéresser aux priorités de la Pologne en matière de politique européenne, notamment face à la crise financière et aux défis relatifs à la sécurité internationale (P. Jankowitsch).

Cette synthèse se fonde sur les arguments avancés par les intervenants lors de la conférence. Elle dresse tout d'abord un premier bilan de la Présidence polonaise, en tenant compte des facteurs externes, qui furent prédominants ces derniers mois, et des conditions internes à la Pologne, qui furent relativement propices à la Présidence. La synthèse aborde ensuite la question de la crise dans la zone euro, d'un point de vue austro-franco-polonais, et insiste sur l'approche européeniste récemment exprimée par la Pologne dans ce domaine. Puis la synthèse traite d'un chantier important, initié en partie par la Pologne, le Partenariat oriental, et se concentre tout particulièrement sur la dimension énergétique. Elle aborde enfin des questions de défense commune.

1. La Présidence polonaise de l'Union

La Pologne a pu compter sur un contexte intérieur favorable à sa Présidence de l'Union. Elle n'a pas souffert, comme la République Tchèque ou la Hongrie, de rapports de forces internes, mettant en avant, sur le plan international, l'euroscepticisme de leur population. La Pologne jouit d'ailleurs d'une opinion publique particulièrement favorable à l'intégration européenne, malgré les stéréotypes qui lui sont parfois assignés (G. Mink). Le pouvoir exécutif et législatif est très largement pro-européen, et les mouvements nationalistes polonais, hostiles à l'Union, restent marginaux (G. Mink; T. Mazowiecki). Ceux-ci ne sont pas parvenus à jeter de l'ombre sur cette Présidence, malgré les turbulences internationales dont ils pourraient se faire l'écho (M. Vasaryova). Il faut ajouter que la Pologne continue d'étonner par son dynamisme économique, et ses performances en termes de croissance (G. Mink). Renforcée par les réformes déjà menées et le consensus pro-européen qui prévaut dans le pays, la Pologne a donc pu aborder sa Présidence en toute sérénité, du moins au regard de son environnement interne.

Car la Présidence polonaise fut marquée, à l'extérieur, par un contexte international très difficile. La crise financière dans laquelle se trouve plongée l'UE et ses pays membres a dominé l'agenda politique de l'Union (P. Jankowitsch; D. David; B. Wojna; H. Krauss; J. M. Nowak). Son ampleur, sans précédent, a amené la Pologne à se détourner de ses objectifs prioritaires, et à adopter une attitude réactive face aux événements (G. Mink). Outre la crise financière, la Pologne a dû faire face à un approfondissement de crise politique et morale dans l'UE (D. David) et à une géopolitique troublée en Méditerranée, particulièrement riche en éléments anxiogènes (H. Krauss). Elle a, au final, hérité d'un contexte extérieur qui a amplifié les faiblesses de l'Union, et qui continue de miner le projet européen (B. Wojna). Dominée par cette actualité toujours plus pressante, la Pologne n'a su présenter qu'une « Présidence silencieuse » (G. Mink), du moins jusqu'au discours de Berlin du Ministre des affaires étrangères Radosław Sikorski, prononcé en novembre dernier. Ce discours, que des observateurs qualifient d'historique, insiste sur la nécessité d'approfondir l'Union en matière de gouvernance économique, et évoque la voie à suivre, celle d'un fédéralisme européen. Ce discours n'a pas été tout de suite repris en France, où l'intérêt reste dirigé vers l'Afrique du Nord. Mais il illustre la vision de plus en plus européeniste de la Pologne (D. David; K. Pisarska; P. Jankowitsch).

Que dire, dans ce contexte, du bilan de la Présidence polonaise ? Pour la Pologne, cette Présidence fut l'occasion de promouvoir l'image du pays à travers l'Europe, et de gagner en visibilité internationale (G. Mink). Malgré l'amenuisement des responsabilités incombant à la Présidence depuis l'entrée en force du Traité de Lisbonne, la Pologne a ainsi pu afficher son efficacité, son dynamisme et sa stabilité (G. Mink; K. Pisarska). En matière de culture, elle a trouvé un certain écho, par les nombreuses expositions organisées dans les capitales européennes (G. Mink). Au final, même si cette nouvelle image ne s'est pas encore imposée dans certains états (comme la France), faute de communication suffisante, des stéréotypes ont pu être levés (D. David). Au-delà des questions d'image, la Présidence polonaise a eu un impact bénéfique sur l'organisation des administrations polonaises, en encourageant leurs européennes (G. Mink). Par les nombreux échanges et contacts que les fonctionnaires ont développés en amont et au

cours de ces six derniers mois avec leurs homologues hongrois, bruxellois et danois, l'administration polonaise s'est modernisée. La Présidence polonaise a également bénéficié aux voisins, plus ou moins proches, de la Pologne et de l'Union. Au Sud, la Présidence s'est engagée dans la rédaction du Traité d'adhésion de la Croatie (G. Mink). A l'Est, elle a consacré d'importants efforts à la démocratisation de ses voisins par sa contribution fondamentale au Partenariat oriental (B. Wojna; H. Krauss; M. Vasaryova). Elle s'est notablement efforcée de conserver le Partenariat oriental au cœur de l'agenda de l'UE (K. Pisarska). Elle a ainsi organisé durant sa Présidence un Sommet intergouvernemental à Varsovie dans le cadre du Partenariat oriental, ainsi que qu'un Forum pour la société civile à Poznan et un Business Forum. L'intérêt de la Pologne pour ses voisins orientaux n'est pas nouveaux –la Pologne a notamment effectué une médiation lors de la Révolution orange en Ukraine en 2004. Mais la Présidence fut l'occasion de réaffirmer cet engagement oriental, en soutenant un rééquilibrage, vers l'Est, des intérêts de l'Union aujourd'hui massivement massés au Sud ; en promouvant l'extension de la Politique de voisinage de l'UE au Belarus (K. Pisarska) ; en assurant les activistes en Biélorussie et en Ukraine du soutien de l'Union (M. Vasaryova) ; et en œuvrant à la création d'un fonds européen pour la société civile (European Endowment for Democracy) (K. Pisarska). La Présidence polonaise fut enfin bénéfique au groupe de Višegrad ; en matière énergétique, par l'ouverture de pipelines transfrontaliers (M. Vasaryova) ; et en matière de politique étrangère et de sécurité commune (PESC), par ses nombreuses propositions (B. Wojna; D. David), même si peu ont reçu l'attention qu'elles méritaient (J. M. Nowak; J. Onyszkiewicz).

Si le bilan de la Présidence polonaise est « globalement positif » (G. Mink), malgré un contexte international difficile, quelques échecs et déceptions sont à déplorer. Tout d'abord, elle a commis « l'erreur » dramatique de transmettre au régime biélorussien les données bancaires d'opposants (G. Mink; K. Pisarska). Ce manque de discernement s'est traduit par des arrestations regrettables à Minsk (le cas d'Ales Bielacki). Et puis des objectifs n'ont pas été atteints. La Présidence polonaise n'est ainsi pas parvenue à mener à bien l'élargissement de la zone Schengen à la Bulgarie et Roumanie (G. Mink) ; à trouver un terrain d'entente avec Kiev dans la conclusion d'un accord d'association (en raison du cas de Ioulia Tymochenko) (G. Mink; K. Pisarska); à s'assurer de la participation de la Biélorussie au Sommet du Partenariat oriental (K. Pisarska).

2. Un regard austro-franco-polonais sur la crise économique

La crise financière qui touche aujourd'hui Europe semble avoir déclenché une « panique de l'ignorance », qu'alimente aussi un catastrophisme vendeur, tant commercialement qu'électoralement (G. Mink; T. Mazowiecki; M. Vasaryova). Or la situation actuelle, dans cette période trouble, nécessite plus que jamais d'agir avec calme et résolution, et de se garder de formuler des prophéties auto-réalisatrice (G. Mink; E. Mossé). Compte tenu de ses taux de croissance soutenu (4% en 2011), malgré la crise, et de sa compétitivité grandissante, la Pologne est à même d'apporter une réflexion calme et intéressante sur les défis portés par la crise en Europe (E. Mossé; G. Woschnagg).

La relative prospérité de la Pologne est d'abord due aux réformes qu'elle a menées par le passé, mais aussi à l'assise industrielle de son économie, qui ne s'est pas saignée à la faveur du tertiaire (M. Korowajczyk). Si son marché domestique reste attractif pour les Européens, il n'est aujourd'hui pas dépendant des importations, et sa croissance repose sur la consommation, plutôt que sur l'endettement, somme toute modéré (55% du PIB). Ces données font de la Pologne un leader en Europe de l'Est, un candidat sérieux pour l'euro, et un pôle régional de stabilité économique, même si la crise, par le recul de la demande qu'elle entraîne, est susceptible d'affecter l'économie polonaise (G. Woschnagg; M. Korowajczyk). La Pologne anticipe d'ailleurs cette externalité en planifiant d'autres réformes visant à alléger le poids de sa dette et à alimenter sa croissance, notamment de porter l'âge de la retraite porté à 67 ans pour les hommes et les femmes (G. Woschnagg).

Les priorités de la Pologne en matière de politique économique de l'UE vont au-delà de la question monétaire. La Pologne défend à Bruxelles une stratégie de consolidation du marché interne, d'intégration du marché de l'énergie, et de dynamisation du commerce extérieur (M. Korowajczyk). Cette stratégie fait de la Pologne un état à la proue de l'Europe, en termes de volonté d'intégration. Elle justifie cette stratégie par sa propre expérience. Depuis l'élargissement de l'Union en 2004, les exportations vers la Pologne des anciens pays membres de l'UE ont doublé, et la vitalité des échanges s'est traduite par des gains partagés entre l'Est et l'Ouest. La consolidation du marché interne, notamment dans le domaine de la circulation des personnes physiques, est donc perçue comme un progrès partagé (M. Korowajczyk). En matière de politique énergétique, la Pologne tire des enseignements de ses relations difficiles avec ses fournisseurs, notamment russes, et soutient l'établissement d'une approche véritablement européenne (M. Korowajczyk; J. Cwiek-Karpowicz). Cette approche suppose à la fois la création d'un marché interne de l'énergie, et la défense de position commune dans les négociations internationales (M. Korowajczyk; J. Cwiek-Karpowicz).

Il est important de noter que l'Europe peut aujourd'hui compter sur les nouveaux pays membres comme moteurs de croissance (G. Woschnagg). Mais elle devra, à terme, envisager la ré-industrialisation de ses économies les moins dynamiques, car une dépendance excessive au tertiaire fragilise les structures économiques (M. Korowajczyk). A terme, l'Union devra également s'engager dans un approfondissement des convergences économiques de ses états membres, et renforcer ses mécanismes de coordination économique et budgétaire (G. Woschnagg). Elle ne pourra pas échapper à des efforts consentis à la réduction de sa dette, d'autant plus excessive que la démographie de ses états membres est vieillissante (G. Woschnagg). Si recourir à une inflation modérée peut paraître une option (E. Mossé), cette éventualité comporte des risques importants, et elle ne peut éclipser la nécessité d'établir une stratégie de désendettement (G. Woschnagg; M. Korowajczyk).

3. Partenariat oriental et questions énergétiques

Le Partenariat oriental est une initiative régionale proposée par la Pologne et la Suède en 2008 et adoptée par l'UE en 2009. Elle soutient une approche pragmatique des défis auxquels les états situés à la périphérie Est de l'Union doivent faire face, notamment en

termes de modernisation, démocratisation, et renforcement de l'état de droit (K. Pisarska). Conduit dans le cadre de la politique de voisinage de l'UE à l'encontre de six pays non-membre de l'UE appartenant à l'espace postsoviétique (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ukraine et Biélorussie), le Partenariat orientale vise principalement à renforcer les relations politiques et économiques entre ces pays et l'UE. Il vise aussi à soutenir leur processus de réformes par le biais de leur européanisation et sur la base de ressources financières modestes. Le Partenariat orientale répond ainsi directement aux priorités stratégiques de la Pologne à l'Est (K. Pisarska).

Contrairement à la politique d'élargissement, le Partenariat oriental n'inclut ni n'exclut de perspective d'adhésion à l'UE (J. Gebetsroithner). L'Union se garde ainsi de générer des attentes auxquelles elle ne saurait répondre. Les états participant au Partenariat oriental nourrissent d'ailleurs des sentiments très différents à l'égard de l'Union. Or le Partenariat oriental offre le même cadre de coopération à ces pays, nonobstant leurs différences, ce qui est parfois une source de mécontentement à l'Est (J. Gebetsroithner). C'est pourquoi, il importe de plus en plus d'adopter une approche différenciée au sein du Partenariat oriental, et d'offrir des propositions à la mesure des progrès réalisés (J. Gebetsroithner). Il importe également que ces propositions, aujourd'hui gérées par la Commission soient compréhensibles (K. Pisarska). Cette stratégie du Partenariat oriental permettra à terme de consolider la périphérie orientale de l'Union, sur la base d'objectifs définis conjointement et d'expériences concrètes en matière de coopérations transfrontalières, notamment dans le domaine énergétique (K. Pisarska).

Dans ce domaine, justement, l'Union doit s'orienter vers la constitution d'un marché commun, en particulier pour le gaz (J. Cwiek-Karpowicz). L'UE est le premier importateur de gaz naturel au monde, et le deuxième consommateur. Sa dépendance extérieure est importante (65%), et elle croît, alors même que son marché intérieur demeure peu intégré. Plus d'efforts devrait donc être consentis pour l'intégration des infrastructures existantes, ainsi que des cadres législatifs. Par ailleurs la faible diversification des approvisionnements en gaz, et l'approche différenciée qu'adopte la Russie dans ses livraisons aux pays membres, se traduisent par des prix moyens élevés, voire plus élevés qu'au comptant dans certains cas (J. Cwiek-Karpowicz). L'Union pourrait alors chercher à développer la part de gaz naturel liquéfié (LNG) dans ses importations. C'est l'une des réponses proposées par la Pologne, qui construit actuellement un terminal LNG, opérationnel dès 2014. Ce terminal sera intégré dans un réseau régional, par son raccord au corridor Nord-Sud V4 (en construction), et à des inter-connecteurs déjà opérationnels (avec République Tchèque, Allemagne) ou prévus (Lituanie, Slovaquie, Danemark...). Afin de ne plus être pénalisée par sa dépendance, l'Union devrait également s'efforcer de négocier à Vingt-Sept ses contrats à long-terme avec la Russie (J. Cwiek-Karpowicz). Elle devrait enfin explorer les moyens d'accroître sa production domestique. La Pologne soutient à cet égard une exploitation expérimentale du gaz de schiste qui tient compte des avancées techniques réduisant l'impact environnemental de cette nouvelle technologie (J. Cwiek-Karpowicz).

4. La Pologne et les défis de PESD

Si la crise financière, pour des raisons budgétaires évidentes, complique les efforts consentis par l'Union en matière de défense européenne, elle ne peut remettre en cause les motifs qui en justifient son développement (J. M. Nowak). Ces motifs répondent tout d'abord au rôle de premier plan que l'Union entend occuper sur la scène mondiale, et naturellement aussi en Europe. L'Union se devra en effet, à terme, d'assurer ses responsabilités, y compris à l'encontre des conflits larvés, qui émaillent encore le continent (entre la Serbie et le Kosovo, entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie...) (J. Onyszkiewicz). Cette reprise en main de sa sécurité passera naturellement par le partage, avec les Etats-Unis, du fardeau militaire, dans un contexte où les intérêts stratégiques de part et d'autre de l'Atlantique se diversifient (D. David). Une défense européenne sera d'autant plus nécessaire que les mutations systémiques mondiales s'accroissent. Ces mutations ont accompagné, par le passé, plusieurs ordres mondiaux (multipolarité, bipolarité, uni-polarité), et semblent aujourd'hui donner naissance à un monde à la fois multipolaire et très interconnecté (H. Gärtner). L'acuité des nouvelles menaces, parfois asymétriques, l'émergence de nouveaux acteurs, parfois non-gouvernementaux, et la persistance de défis géopolitiques traditionnels sont autant de raisons de renforcer la PESD.

Cependant, l'Europe de la défense n'a aujourd'hui que peu de réalité (D. David). Bien que dotée d'une architecture institutionnelle (Comité Politique de Sécurité, état-major européen, Agence de défense européenne), et de capacités techniques permettant de travailler ensemble (interopérabilité), l'Union demeure bloquée dans la mise en œuvre de sa politique de défense (cf. Afghanistan et Lybie). Ce blocage résulte d'un triple échec. Celui de l'approche institutionnelle de l'UE, tout d'abord, qui supposait qu'il suffit de créer des institutions pour que la coopération fonctionne (J. Onyszkiewicz; D. David) ; celui de l'approche capacitaire ensuite, qui supposait qu'il suffit de créer des capacités (Battlegroup) pour se doter d'une défense fonctionnelle ; celui de l'approche politique, enfin, qui n'a cherché en vain de dégager une vision commune et un leadership en matière de défense. Les limitations politiques de la PESD sont évidentes au regard des doctrines militaires européennes, qui divergent quant à leur européanisme, leur militarisme et leur interventionnisme (D. David; J. Onyszkiewicz).

Face à ce constat, plusieurs recommandations peuvent être faites. Tout d'abord, il importe de refonder la PESD dans une approche plus globale, qui fait appel à des valeurs qui ne soient pas uniquement européennes. La sécurité, après tout, est une aspiration universelle, et peut donc se définir comme un bien public global (H. Gärtner). Ensuite, l'Union devrait cibler de façon plus spécifique ses objectifs stratégiques, qui sont aujourd'hui trop larges (H. Gärtner). Elle devrait conduire une réflexion politique sur l'usage de la force, et sur le sens même d'une politique de défense, afin de se doter d'une base consensuelle d'action (D. David; J. Onyszkiewicz). D'un point de vue capacitaire, l'Union devrait chercher à contrer, ou tout du moins limiter, la chute des budgets de défense de ses états membres. Au-dessous d'un certain niveau, ces budgets ne permettent plus aux armées de fonctionner de manière efficace (D. David; H. Gärtner; J. Onyszkiewicz). Elle pourrait également combler les insuffisances capacitaires, que la

guerre en Lybie a mises en lumière (notamment en matière de communication et d'intelligence). Mais ce renforcement des capacités de l'Union en matière de défense ne doit pas s'opérer comme une fin en soi : sans structure de commandement intégrée, disposer d'une armée ne permet pas de l'employer efficacement (J. Onyszkiewicz). Afin de surmonter les obstacles liés *pooling & sharing*, l'Union peut également chercher à utiliser les structures et les ressources existantes (notamment en développant ses liens avec Otan) (J. Onyszkiewicz). Elle devrait enfin investir dans le développement de produits industriels proprement européens, afin de fournir une assise solide à sa politique de défense (D. David).

Liste des références :

- B. Wojna. *directrice de recherche, Institut polonais des Affaires internationales (PISM), Varsovie.*
- D. David. « Une Europe de la défense peut-elle exister ? ». *Directeur exécutif, Institut français des relations internationales, Paris.*
- E. Mossé. *Conseiller pour l'Europe centrale et Balkanique, Institut français des relations internationales, Paris.*
- G. Mink. « Que gagne la Pologne à avoir présidé l'UE ? ». *Institut des Sciences sociales du Politique, Directeur de recherche au CNRS, Paris; directeur des études au Collège d'Europe, Campus Natolin.*
- G. Woschnagg. « L'Europe et la crise : comment s'en sortir ? ». *ancien ambassadeur, conseiller du comité de direction, Fédération de l'industrie autrichienne, Vienne.*
- H. Gärtner. « Les nouveaux enjeux de la politique de sécurité ». *Institut des sciences politiques de Vienne, Senior Fellow, Institut autrichien pour la politique internationale (OIIP), Vienne.*
- H. Krauss. *ambassadeur d'Autriche en Pologne.*
- J. Cwiek-Karpowicz. « La Pologne et la coopération énergétique entre l'UE et la Russie ». *chef du programme pour l'Europe du Sud et du Sud-Est, Institut polonais des Affaires internationales (PISM), Varsovie.*
- J. Gebetsroithner. « Politique européenne de voisinage => partenariat oriental => Union Européenne? Espoirs et réalité ». *European Policy Advisor to the Chancellor, Vienne.*
- J. M. Nowak. *ancien ambassadeur de la Pologne auprès de l'OTAN, vice-président de l'association Euro-Atlantique, Varsovie.*
- J. Onyszkiewicz. « La politique de sécurité stricte des Etats membres de l'UE ». *ancien ministre de la défense, senior fellow, Centre des relations internationales, Varsovie.*
- K. Pisarska. « Le partenariat oriental : initiative phare de la présidence polonaise ». *directeur, Académie diplomatique européenne, Varsovie.*
- M. Korowajczyk. « Plus d'Europe — un défi pour la présidence polonaise ». *directeur du département des affaires européennes au ministère de l'économie, Varsovie.*
- M. Vasaryova. « La présidence polonaise vue par la République slovaque ». *ancien ambassadeur de la République slovaque en Pologne; députée, membre du Conseil national de la République slovaque, Bratislava.*
- P. Jankowitsch. *Secrétaire Général, Centre franco-autrichien, Vienne.*
- T. Mazowiecki. *ancien Premier Ministre de la Pologne.*